

# Une Proposition d'affaires

**L** E CANADA compte sur VOUS pour contribuer à faire un succès de L'Emprunt de la Victoire.

Le Canada a besoin de votre ARGENT.

Notre pays est un de ceux dont les citoyens sont plus prospères.

Le Canada vient à VOUS avec une bonne proposition d'affaires.

*Cette proposition tient dans ces quelques mots:*

“J'ai besoin de Trois Cent Millions de dollars pour m'aider à achever mon oeuvre en Europe. Prêtez-moi cet argent pour quelque temps, à 5½ pour cent, intérêt payable semi-annuellement, et je me porte caution de chaque cent de votre prêt.”

Préparez-vous à prendre toutes les obligations que vous pouvez acheter. Les paiements sont comme suit:

10 pour cent, sur demande	20 pour cent, au 6 janvier 1919
20 pour cent, au 6 décembre 1918	20 pour cent, au 6 février 1919
31.16 pour cent, au 6 mars 1919	

## Souscrivez à l'Emprunt de la Victoire

*CET ESPACE EST CONTRIBUE PAR*

**LAPORTE, MARTIN, Limitée, MONTREAL**

# AVIS aux CULTIVATEURS

Les cultivateurs devront remarquer qu'il est illégal d'employer le blé pour l'alimentation. Tout le surplus d'approvisionnement ordinaire pour la semence et le pain doit être vendu.

Le prix fixé par la Commission des Inspecteurs de grain pour le Canada, pour le blé de la province de Québec est de \$2.25 pour le blé No 2, franco, rendu à bord des chars à Montréal.

Nous sommes prêts à acheter votre blé, de cette qualité, à ce prix moins le fret jusqu'à Montréal.

Si vous n'avez pas assez pour remplir un char, expédiez-le en sacs que nous vous retournerons.

Adressez votre blé à :

**THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LIMITED,**

**Royal Mills, Montréal.**

et envoyez-nous le connaissance, ainsi que votre adresse au long, afin que nous puissions vous envoyer un chèque pour la valeur de votre blé.

**The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.**  
**MONTREAL**

En ordonnant spécifiez la farine "Government Standard" Ogilvie et la farine d'avoine Ogilvie.